

INFOS – AMBROISIE

Mars 2021

TABLE DES MATIERES

Formation des référents ambroisie	1
Formation CNFPT a destination des agents territoriaux	1
Formations FREDON AuRA à destination des élus	2
Désignation des référents ambroisie.....	2
Retour d'expérience « Montluçon a l'ambroisie dans le collimateur ».....	3

FORMATION DES REFERENTS AMBROISIE

En 2021, le partenariat entre FREDON AuRA et la délégation du CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes est reconduit afin de maintenir le dispositif de formation des référents ambroisie.

FORMATION CNFPT A DESTINATION DES AGENTS TERRITORIAUX

Ces formations, organisées la délégation du CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes et animées par FREDON AuRA, sont centrées sur l'action de terrain et visent à doter les référents de toutes les connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une lutte efficace contre l'ambroisie. Elles sont ouvertes **à tous les agents (communaux et/ou intercommunaux) désignés comme référents ambroisie** pour une première formation ou une actualisation des connaissances sur cette thématique.

8 sessions sont programmées en juin 2021 :

Date	Lieu	Code IEL	Contact	Tel.
01/06/2021	SAINT-MARTIN-D'HERES (38)	80: SXRSU029	Maud EBURDY	04 76 15 15 77
03/06/2021	GANNAT (03)	80: SXRSU034	Sarah JAMES	04 73 74 52 20
04/06/2021	LYON (69)	80: SXRSU032	Christelle BESSON	04 72 32 43 68
09/06/2021	PERONNAS (01)	80: SXRSU036	Christelle BESSON	04 72 32 43 68
11/06/2021	BOURG-LES-VALENCE (26)	80: SXRSU030	Maud EBURDY	04 76 15 15 77
14/06/2021	FEURS (42)	80: SXRSU037	Christelle BESSON	04 72 32 43 68
17/06/2021	AGGLOMERATION CLERMONTOISE (63)	80: SXRSU035	Sarah JAMES	04 73 74 52 20
25/06/2021	LE BOURGET-DU-LAC (73)	80: SXRSU031	Maud EBURDY	04 76 15 15 77

Durée de chaque session : 1 jour.

Ces formations seront organisées en présentiel ou à distance, selon les conditions sanitaires en juin 2021.

FORMATIONS FREDON AURA A DESTINATION DES ELUS

Des ateliers équivalents sont également proposés à cette même période, par FREDON AuRA, pour doter **les référents ambroisie élu(e)s** des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une lutte efficace contre l'ambroisie.

11 ateliers sont organisés en juin 2021 :

Date	Horaire	Lieu
01/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE MONTBRISON (42)
08/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE SAINT POURCAIN (03)
10/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DU PUY EN VELAY (43)
18/06/2021	8h30-12h30	CHABEUIL (26)
22/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE BILLOM (63)
22/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE CHAMBERY (73)
23/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE CHANAS (38)
24/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR D'AURILLAC (15)
24/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE BOURG EN BRESSE (01)
25/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE PRIVAS (07)
29/06/2021	8h30-12h30	SECTEUR DE SAINT PRIEST (69)

Nos formations peuvent être prise en charge par vos fonds de formation DIF pour les élus.

Plus d'information : consulter le catalogue de formation des élus sur notre [site internet](#) ou contacter le service formation à l'adresse suivante : formation@fredon-aura.fr.

DESIGNATION DES REFERENTS AMBROISIE

N'oubliez pas, **SI CELA N'A PAS DEJA ETE FAIT EN 2020**, il est toujours temps de désigner vos référents ambroisie (communaux et intercommunaux).

Pour cela, remplissez le [formulaire d'inscription des référents territorial ambroisie](#) (formulaire à compléter pour tous les référents nouvellement désignés ainsi que pour les anciens référents reconduits dans cette mission). Cette opération ne prend que quelques minutes et vous permettra notamment de bénéficier des accompagnements proposés en cours de campagne par FREDON AuRA.



RETOUR D'EXPERIENCE - MONTLUÇON A L'AMBROISIE DANS LE COLLIMATEUR

La commune de Montluçon a initié depuis plusieurs années une réflexion sur la place du végétal en ville en cherchant à concilier son attrait esthétique, la préservation de l'environnement et la protection de la santé de ses habitants.

La commune a ainsi obtenu plusieurs distinctions au fil des années dans le cadre des labels « Villes et villages fleuris » et de la « Charte d'Entretien des Espaces Publics », témoignant des efforts engagés.

La gestion de l'ambrosie, plante exotique envahissante au pollen hautement allergisant, s'est depuis imposée comme une problématique supplémentaire sur la commune et plus largement sur le territoire de Montluçon Communauté. La détection régulière, en fin d'été, de concentrations polliniques dans l'air préoccupantes, a incité dès lors la commune à élaborer et mettre en œuvre un important plan d'actions.

Cette problématique liant santé et environnement, non adossée à un quelconque label, est ainsi devenue une priorité pour les élus et les services techniques de la commune.

ENTRETIEN AVEC PATRICK BURMANN, RESPONSABLE SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE MONTLUÇON ET REFERENT INTERCOMMUNAL AMBROISIE.

UNE LUTTE QUI NECESSITE UN ENGAGEMENT AU LONG TERME

Comment a débuté la lutte contre l'ambrosie à Montluçon ?

Historiquement, cela fait près de 30 ans qu'un suivi pollinique a été déployé sur la commune et des actions de gestion de l'ambrosie étaient également menées de manière ponctuelle. Depuis 2015, Montluçon a adopté un plan d'actions rigoureux avec le déploiement en Auvergne d'une stratégie de lutte pilotée par l'ARS et animée par FREDON AuRA.

En mai 2015, une réunion de sensibilisation, animée par FREDON AuRA, a rassemblé les différents services municipaux susceptibles d'être en contact avec cette plante. Plus de 120 agents des services « Espaces verts », « Voirie » et « Hygiène » de Montluçon et des communes de Montluçon Communauté ont ainsi assisté à une présentation complète d'information : enjeux relatifs à la lutte, connaissance de la plante et de son cycle de développement, modes de gestions...

Deux agents de la collectivité étaient initialement formés en tant que référents, conformément aux directives de la préfecture. A présent, nous sommes trois pour la commune de Montluçon :

- Un agent du service « Espaces verts » pour les actions de prospection, recensement et destruction de la plante sur les espaces communaux ;
- Un agent du service « Hygiène » pour sensibiliser les habitants et les aider pour l'identification de la plante dans leur jardin ;
- Un coordinateur pour superviser les actions au niveau communal et intercommunal et appuyer sur le terrain les opérations de destruction et de communication.

Quelle est l'ampleur du suivi de l'ambrosie et de sa gestion sur le territoire de Montluçon ?

En 2015, nos services avaient répertorié une vingtaine de sites sur lesquels l'ambrosie était présente. De juin à octobre, un contrôle de ces sites a ainsi été réalisé avec un arrachage systématique des plants dès leur apparition pour un total de 102 heures de travail.

Jusqu'en 2017, la commune de Montluçon était relativement peu envahie par l'ambrosie mais les travaux ANRU réalisés cette année-là sur les cités de « Bien-Assis » et de « Fontbouillant » ont entraîné de nouvelles contaminations. Depuis cette époque, nous avons mis l'accent sur les actions préventives, tout spécialement au niveau des espaces où les sols sont mis à nu. Nous demandons à présent aux entreprises d'intégrer systématiquement la problématique ambrosie dans le cadre des marchés publics : la provenance des matériaux (terre, granulats) doit être contrôlée pour limiter l'apport d'un stock semencier d'ambrosie et les espaces remaniés doivent être rapidement recouverts, de préférence avec des dispositifs végétalisés très couvrants. Evidemment, la commune de Montluçon s'impose tous ces préceptes sur les espaces qu'elle gère.

Actuellement, 16 sites contaminés font l'objet d'un suivi rigoureux. Un contrôle est réalisé chaque année, de mai à octobre, avec comptage et arrachage systématique des plants observés. En 2019, 2 à 3 agents ont ainsi été mobilisés pour un total de 72 heures de travail.

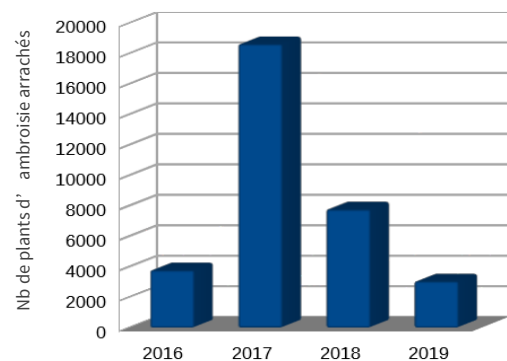
Comment arrivez-vous à sensibiliser le grand public sur cette thématique ?

En partenariat avec le service « Hygiène », nous déployons des actions de communication auprès de nos administrés. En 2019, plusieurs actions ont été réalisées :

- En mai, une demi-journée dédiée à la reconnaissance de la plante sur le terrain a été proposée aux communes de Montluçon Communauté. A cette même période, une exposition a été affichée dans le hall de la Cité Administrative, avec présentation de jeunes plants d'ambrosie ;
- En parallèle, un premier article de presse a été publié dans le journal municipal ainsi qu'une conférence de presse pour sensibiliser les habitants ;
- En juin, un stand a été installé sur le marché du centre-ville en partenariat avec l'association Cap Tronçais. Une présentation de jeunes plants d'ambrosie a permis de nombreux échanges avec la population. De plus, à l'occasion de la Journée internationale de l'ambrosie, une conférence a été animée par Sébastien DENIZOT de l'association Cap Tronçais pour présenter les risques sanitaires environnementaux liés à la faune et la flore exotiques ;
- Des plaquettes informatives ont été distribuées lors de la « Foire de Montluçon » ainsi qu'à l'occasion de la manifestation « Croq'en fruits ».



Le nombre de plants arrachés et les sites d'intervention sont consignés dans un registre afin de rendre compte de nos actions auprès des élus du territoire et d'apprécier les résultats de ces interventions (cf. graphique ci-dessous).



Quel regard portez-vous sur le travail déjà réalisé et sur ce qu'il reste à faire ?

Les 16 sites contaminés par l'ambrosie sur les espaces publics sont désormais sous surveillance pour plusieurs années. Un investissement humain important a été nécessaire ces dernières années notamment sur les chantiers d'arrachage de l'ambrosie, mais les résultats sont bel et bien visibles :

- 58% de plantes en moins en 2018 par rapport à 2017 ;
- 60% de plantes en moins en 2019 par rapport à 2018.

Concernant les espaces privés, bien que nous n'ayons reçu aucun appel des Montluçonnais l'année dernière, nos services ont tout de même découvert des plants d'ambrosie dans des jardins dont les propriétaires n'avaient pas détecté la présence. Nous devons donc rester mobilisés sur les actions de sensibilisation : seule la vigilance collective nous permettra de contrer la propagation de l'ambrosie qui est principalement liée aux activités humaines (déplacement de terre, nourrissage des oiseaux, transport des récoltes d'automne par les agriculteurs ...).

Par ailleurs, malgré l'efficacité de la gestion des sites contaminés, la période de forte exposition aux pollens à Montluçon (risque supérieur à 3 sur une échelle de 0 à 5) dépasse encore les 10 jours par an. Ceci se traduit par l'apparition de symptômes marqués et particulièrement handicapants pour les personnes allergiques. Ce résultat s'explique notamment par l'arrivée importante sur notre territoire, au gré du vent, de pollens d'ambrosie émis sur d'autres secteurs, parfois à plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Il est donc important que les actions de lutte contre l'ambrosie soient entreprises et coordonnées de façon globale au niveau de Montluçon Communauté et au-delà.